



Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional des Causses du Quercy
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE

OBJET :

L'an deux mille vingt-cinq, le trente janvier à quinze heures, les membres du Bureau syndical se sont réunis à la salle de la Grange du Causse à Soulomès, sous la présidence de Madame Catherine MARLAS.

Programme d'actions
2025 – premier volet -
Marque Valeurs Parc

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. V. LABARTHE, conseiller régional d'Occitanie
Mme G. LASFARGUES, conseillère régionale d'Occitanie
M. P. GARRIGUES, conseiller régional d'Occitanie
Mme C. MARLAS, conseillère départementale du Lot
Mme A. VACOSSIN, conseillère départementale du Lot
M. A. TERLIZZI, conseiller départemental du Lot
M. F. DECREMPS, conseiller départemental du Lot
Mme N. MASBOU, représentante de la Communauté de communes du Grand Figeac
M. S. CHERER, représentant de la Communauté de communes du Causse de Labastide-Murat
M. J. DIETSCH, représentant de la Communauté d'Agglomération du Grand Cahors
M. JC. FOUCHE, président de CAUVALDOR
M. G. BOUCHER, représentant de la Commune de Lentillac-du-Causse
M. M. LAVERDET, représentant de la Commune de Montfaucon
Mme C. PRUNET, représentante de la Commune de Saint-Simon
Mme B. GABIOT, représentante de la Commune de Saint-Géry/Vers
Mme D. LENFANT, maire de Rocamadour

**DATE DE LA
CONVOCATION**

18 décembre 2024

DATE D'AFFICHAGE

18 décembre 2024

**NOMBRE DE
DÉLÉGUÉS**

En exercice : 24

Présents : 16

Votants : 25

Voix : 45

ÉTAIENT EXCUSES

Mme M. PIQUE, conseillère régionale d'Occitanie, donne pouvoir à M. V. LABARTHE
M. S. BERARD, conseiller régional d'Occitanie, donne pouvoir à M. P. GARRIGUES
Mme N. GINESTET, conseillère départementale du Lot, donne pouvoir à Mme C. MARLAS
M. J.C. SAUVIER, président de la Communauté de communes du Pays de Lalbenque-Limogne, donne pouvoir à M. G. BOUCHER
M. B. GOURAUD, maire de Vaylats, donne pouvoir à M. M. LAVERDET
M. A. ORTALO-MAGNE, maire de Larnagol, donne pouvoir à M. Mme N. MASBOU
Mme V. JOURDAN, représentante de la commune de Marcilhac-sur-Célé, donne pouvoir à Mme C. PRUNET
Mme MJ. ELIAS, représentante de la Commune de Gramat, donne pouvoir à M. F. TERLIZZI
M. F. REYMANN, maire de Lugagnac, donne pouvoir à Mme B. GABIOT

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M. N. BRUNET, directeur du Parc - Géoparc
Mme A. GIROU, directrice adjointe du Parc - Géoparc
Mme C. BALMETTE, responsable de la gestion administrative et financière du Parc - Géoparc

La Présidente rappelle aux membres du Bureau syndical que le développement et la qualification d'une offre économique en phase avec les principes du développement durable ont été identifiés comme prioritaires dans la Charte du Parc. Ainsi, le Parc développe la marque Valeurs Parc sur son territoire depuis de nombreuses années.

Depuis 2021, l'équipe travaille sur le besoin de renforcer la communication intra-réseau, l'implication des bénéficiaires et la visibilité grand public. Avec notamment, l'organisation de temps conviviaux, de journées apprenantes, de grandes actions de communication. Aujourd'hui, l'enjeu est de poursuivre ce travail, mais également d'ouvrir le réseau à de nouvelles activités.

En effet, l'implication du Parc-Géoparc dans la dynamisation des filières agricoles et la promotion de la race Causse du Lot, met en évidence le besoin de reconnaissance des éleveurs ovins pratiquant une agriculture durable. Ainsi, l'intégration de nouveaux produits agricoles dans le réseau contribuera fortement à la promotion de la marque. Le développement de la marque doit également s'appuyer sur les autres actions du Parc, en lien avec notamment le réseau de pleine nature pour tous ou encore le maintien des filières locales.

Le coût total de cette action s'élève à **12 783 €**.

Dépenses prévisionnelles :

- Outils de communication : 4 338 €
- Diffusion YouTube vidéos humoristiques : 1 800 €
- Formation tourisme pour tous : 345 €
- Réactualisation book artisan : 1 600 €
- Événement grand public MVP : 300 €
- Cotisation Fédération : 1 900 €
- Prestation Chambre des métiers et de l'Artisanat : 2 500 €

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- Région Occitanie : 5 000 € soit 39 %
- Autofinancement (dont cotisation des bénéficiaires) : 7 783 € soit 61 %

Le Bureau syndical, à l'unanimité, valide l'action Marque Valeurs Parc, autorise la Présidente à solliciter les financements correspondants et à signer toutes pièces nécessaires à sa mise en œuvre.

**La Présidente
Catherine MARLAS**



Direction de la Transition
Écologique et Énergétique

Fiche action simplifiée

Année 2025



Parc
naturel
régional
des Causses
du Quercy



unesco
Géoparc mondial

PNR Causses du Quercy

Tous les champs de la fiche action doivent être complétés

FICHE ACTION

N° fiche action

Demande de financement dans le cadre du contrat spécifique Région-PNR

A quelle enveloppe du contrat spécifique est rattachée l'action?

TTC ou HT

1

oui

Fct - 45k€ à 70% max

TTC

Intitulé de l'action (simple, clair, synthétique)

Développer et animer le réseau marque Valeurs Parc

Nom du référent de l'action

Marie-Myrtille GALLET

Référence à la Charte du PNR

N° de l'axe

2

N° de la mesure

2.5.1

Intitulé de la mesure

Conduire une stratégie de promotion de l'image du "Parc naturel régional" et de qualification des activités et savoir-faire identitaires

Référence au contrat

Priorité

Priorité dominante

Priorité secondaire

Priorité n°2 : Economie durable et résiliente

Priorité n°3 : Bien-vivre, rencontres et partages

Thématique

Thématique dominante

Thématique n°2

Thématique n°3

Marque Parc

Action innovante et/ou expérimentale

Type d'innovation

sans objet

Expliquer le caractère innovant et/ou expérimental de l'action (le cas échéant) :

Descriptif de l'action

• Contexte :

Le développement et la qualification d'une offre économique en phase avec les principes du développement durable ont été identifiés comme prioritaires dans la Charte du Parc. Ainsi, le Parc développe la marque Valeurs Parc sur son territoire depuis de nombreuses années.

Depuis 2021, l'équipe travaille sur le besoin de renforcer la communication intra-réseau, l'implication des bénéficiaires et la visibilité grand public. Avec notamment, l'organisation de temps conviviaux, de journées apprenantes, de grandes actions de communication. Aujourd'hui, l'enjeu est de poursuivre ce travail, mais également d'ouvrir le réseau à de nouvelles activités.

En effet, l'implication du Parc-Géoparc dans la dynamisation des filières agricole et la promotion de la race Causse du Lot, met en évidence le besoin de reconnaissance des éleveurs ovins pratiquant une agriculture durable. Ainsi, l'intégration de nouveaux produits agricoles dans le réseau contribuera fortement à la promotion de la marque. Le développement de la marque doit également s'appuyer sur les autres actions du Parc, ainsi proposer des actions en lien avec notamment le réseau de pleine nature pour tous ou encore le maintien des filières locales sera une priorité pour 2025.

Nombre de bénéficiaires en 2024 - total de 95 :

9 sites de visites

5 Hôtels et restaurants

2 Restaurants

28 Hébergements

8 Activités de pleine nature

24 artisans du patrimoine bâti

9 prestations éducatives

10 producteurs (miel, ppam, canard gras) => soit environ 36 produits

• Objectifs et résultats attendus :

Améliorer la performance environnementale et la qualité des prestations et des entreprises ;

Développer la visibilité de la marque et l'économie du territoire ;

Conforter le réseau des bénéficiaires ;

Améliorer l'appropriation de la marque les bénéficiaires ;

Améliorer l'intégration du réseau dans les autres projets de territoire;

Participer à la préservation du patrimoine bâti du Parc par l'animation du réseau et la montée en compétences des entreprises;

Intégration d'un nouveau référentiel "herbivores".

• Public cible

Professionnels	Touristes	Habitants
----------------	-----------	-----------

• Contenu de l'action :

Les grands axes de travail à mener seront :

1) la généralisation de temps collectifs : rencontre marque Valeurs Parc, apéritifs entre bénéficiaires, formation "comprendre le Parc et bien utiliser la marque" pour les nouveaux bénéficiaires ;

2) le développement d'offres spécifiques : ateliers thématiques par référentiel, journées apprenantes,

3) amélioration de la notoriété de cette marque sur le territoire : intégration de la marque dans des événements départementaux, campagne réseaux sociaux, ...

4) Mise en évidence de l'exemplarité des bénéficiaires : visite de chantier "biodiversité" MVP; valorisation et prise en compte des bénéficiaires dans le cadre des causeries

5) Développement d'outils de communication à destination des bénéficiaires : sac, book artisan,

6) Promotion des métiers auprès du jeune public : visite de chantier, temps de rencontre professionnel en classe, chantier école, ...

7) Accompagner des éleveurs à travers un nouveau référentiel "herbivore"

Localisation de l'action

Tout le territoire

Action partenariale (oui/non)

si oui, nom des partenaires

(Partenaires techniques)

Livrables

1 formation pour les nouveaux bénéficiaires, 1 journée pleine nature pour tous et marque Valeurs Parc, 1 journée rencontres marque Valeurs Parc, 1 événement grand public Valeurs Parc, type marché de Noël Outils de communication

Calendrier prévisionnel

Date de début

01/01/2025

Date de fin

01/01/2026

Budget et Plan de financement prévisionnels (base HT ou TTC)**Dépenses :**

Dépenses HT / TTC

TTC

Postes de dépense	Type	Montant unitaire	Nombre	TOTAL
Outils de communication : sacs	achats matériels	6,6	500	3300
Outils de communication : annuaire	achats matériels	479	1	479
Outils de communication : plaque M	achats matériels	559	1	559
Diffusion vidéo : campagne youtube	prest./fourn.	1800	1	1800
Formation tourisme pour tous : tes escargoline	prest./fourn.	165	1	165
Formation tourisme pour tous : test activité escalade	prest./fourn.	180	1	180
Réactualisation book artisans	prest./fourn.	680	1	680
Portrait photo nouveaux artisans	prest./fourn.	920	1	920
Evénement grand public : post radio	prest./fourn.	300	1	300
Cotisation fédération	autres	1900	1	1900
Prestation CMA (animation réf métiers d'art et patrimoine bâti)	autres	2500	1	2500
Total dépenses				12 783 €

Recettes:

Poste recette	Précision	%	Montant
Région Occitanie - DITEE/PNR	SBT - unité PNR	39%	5 000 €
Région Occitanie - Autre			
Départements			
Europe (hors LEADER)			
LEADER			
DREAL			
Etat (hors subv DREAL)			
Etablissement public d'Etat			
Communes et interco			
Autres Public			
Financements privés			
Autofinancement	dt cotisations marqués	61%	7 738 €
Total recettes			12 783 €

Financement de l'ingénierie dans le cadre du contrat spécifique Région-PNR

Subvention Région affectée à l'ingénierie :

Observations sur moyens mis en œuvre/budget prévisionnel

--